

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 avril 2015

Convocations du 30/03/2015

Réunion tenue à 19 heures 00 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Monsieur LECONTE Max,

Absentes excusées : Madame JOACHIM Charlotte, Madame LUCAS Caroline, Monsieur DEPOILLY Christophe

Madame BOUDIN Valérie est arrivée à 20 heures 15,

Madame JOACHIM Charlotte a donné procuration à Madame GROGNET Janine
Madame LUCAS Caroline a donné procuration à Madame BONVALET Evelyne
Monsieur DEPOILLY Christophe a donné procuration à Monsieur DELIGNIERES Francis.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Madame Bonvalet Evelyne a été nommée secrétaire de séance.

02 : Procès Verbal :

Observation : Il est précisé que dans le point 12 du procès verbal du 30 janvier 2015 : Les cailloux ont été mis dans l'ensemble des chemins communaux et pas seulement dans le chemin des éoliennes.
Le procès verbal du 30 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

3 : Finances : Approbation des Comptes administratifs du Lotissement et de la Commune :

Compte administratif du lotissement Communal

Le compte administratif communal 2014 fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement

Dépenses : 2 833,32 €
Recettes : 17 150,62 €

Excédent : 14 317,30 €

Investissement

Dépenses : 12 424,24 €
Recettes : 6093,60 €

Déficit : 6 330,64 €

Excédent global : 7 986,66 €

Commune d'Aigneville **Réunion 03 avril 2015**

Conformément aux dispositions légales, Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif du lotissement communal et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée le Compte administratif est adopté par 13 voix pour.

Le compte de gestion du Percepteur est adopté à l'unanimité. Les résultats étant identiques

Compte administratif de la commune

Le compte administratif communal 2014 fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement

Dépenses : 514 424,66 €

Recettes : 762 465,83 €

Excédent de fonctionnement : 248 041,17 €

Investissement

Dépenses : 288 633,47 €

Recettes : 187 253,48 €

Déficit d'investissement : 101 379,99 €

Excédent global : 147 661,18 €

Conformément aux dispositions légales Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée, le Compte administratif est adopté par 13 voix pour.

Le compte de gestion du Percepteur est adopté à l'unanimité. Les résultats étant identiques.

4 : Travaux : Bilan et projets :

Travaux qui seront réalisés par la CCVI :

- Travaux de remise en état afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales sur le coin de la rue des chasse marées rue de Gamaches.
- Création d'un passage en cailloux pour permettre aux enfants des écoles de traverser la place d'hocquéus dans de meilleures conditions.
- Amélioration des écoulements des eaux pluviales de la vallée.
- Amélioration des écoulements des eaux rue d'Embreuille.
- Aménagement de trottoirs rue Jean Pierre Douay, rue des chasse marées et à Courcelles.
- Mise en conformité des évacuations des eaux pluviales rue du stade à proximité de l'abri bus.
- Parking du stade : décaissement.

Prévision de Travaux qui seront réalisés par l'Association du Vimeu du 17 juin au 31 juillet :

- Modification au garage des services techniques,
- Remise en état du bucher à l'école d'Hocquéus
- Remise en état du local rangement des vélos à la maternelle.
- Aménagement de la cour d'école rue de Fressenneville : Murs.
- Abri bus Rue du stade.
- Aménagement du mur du cimetière.

Commune d'Aigneville Réunion 03 avril 2015

Travaux réalisés directement :

- Travaux d'écoulement de la RD 48.
- Mise en place de radars pédagogiques.
- Réfection des vitraux de l'église : mise en place de 3 grilles de protection.
- Sentier à Hocquélus : Négociation pour récupérer une bande de terrain comme le prévoit l'emplacement réservé du document d'urbanisme.

Ces travaux seront actés lors du vote du budget primitif

Divers :

Il est indiqué qu'un feu de cheminée s'est produit au logement de fonction d'Aigneville, les travaux de remise en état ont été réalisés.

Des chutes de pierres ont été constatées dans la cour des classes rue de Fressenneville, il a été demandé à un professionnel la remise en conformité.

Un rendez vous sera pris avec Monsieur MENIVAL de l'association du Vimeu pour établir le programme détaillé de travaux à réaliser.

5- Sociale et Scolaire : Bilan et projets :

Temps d'Activités Périscolaires :

Un atelier lecture sera mis en place en mai, ainsi qu'un atelier de fabrication de maisons d'insectes.

Un conseil d'école a eu lieu le 17 mars, un bilan TAP a été demandé par l'inspectrice de l'éducation nationale, cette compétence étant celle de la commune, nous n'avons pas souhaité y répondre.

Madame MENARD, professeur des écoles de la classe de Grande Section CP souhaiterait une aide (Atsem) le matin pour la prochaine rentrée.

Des tables et des chaises pourraient être achetées pour la cantine, et la salle de Classe de Madame MENARD.

Un sèche **mains** pourrait être installé salle François David.

Divers :

Une formation HACCP a été faite aux employés de la cantine.

La formation sur l'usage du défibrillateur a eu lieu le 14 mars, nous réfléchissons sur la possibilité de mettre en place une deuxième formation.

Le centre de loisirs fonctionnera du 6 au 31 juillet, le directeur du centre sera Monsieur MICHAUD David, le camping aura lieu à Saint Quentin en Tourmont. Il a été demandé qu'un planning détaillé journalier soit mis en place.

Pour le personnel : les entretiens auront lieu le 25 avril, et une offre sera déposée à Pole Emploi.

Une réunion avec les parents est programmée le 19 juin en mairie.

La collecte des restaurants du cœur s'est bien déroulée ; la responsable du centre nous remercie.

L'esat de Woincourt a décidé de passer à 2 € la cotisation de leur syndicat, ce qui représente 33% d'augmentation.

Les inscriptions des enfants nés en 2012 et 2013, pour la prochaine rentrée scolaire, sont prévues le 9 avril.

6 : Cadre de Vie : Bilan et projets :

Ramassage des déchets verts :

Dates retenues :

Lundi 20 avril, Lundi 4 mai, lundi 11 mai, lundi 18 mai, Lundi 1^{er} juin, lundi 8 juin,
Lundi 15 juin, lundi 22 juin, Lundi 29 juin, Mercredi 15 juillet, Lundi 27 juillet, Lundi 31 août, Lundi 7 septembre,
Lundi 14 septembre, lundi 21 septembre, Lundi 28 septembre Lundi 12 octobre, Lundi 26 octobre,
Lundi 9 novembre.

Le conseil donne son accord pour ces dates.

Dans l'info commune il sera rappelé les modalités sur la tonte, et l'utilisation des machines à moteur.

Prévisions :

- Achat de panneaux signalétiques et routiers.
- Achat d'une colonne en granit et plaques pour le cimetière (columbarium).
- Achat de bancs qui seront installés à Courcelles, et la salle François David.
- Achat d'une tondeuse d'un souffleur, et adaptation de notre tracteur en mulshing

7 : Finances : Vote des 4 taxes :

Madame Boudin Valérie est arrivée à 20 h 15, le nombre de votants passe désormais à 15 voix.

Il est rappelé au conseil les taux d'imposition de la commune sur 2014 :

Taxe d'habitation	16,60 %
Taxe foncière bâti	18,84 %
Taxe foncière non bâti	36,09 %
CFE	16,36 %

La commission finances a examiné le dossier et propose au conseil compte tenu de la conjoncture actuelle de maintenir les taux des taxes au niveau de l'année 2014.

Le conseil à l'unanimité décide le vote des taux comme indiqué ci-dessus.

8 : Finances : Subventions attribuées aux associations :

Associations	2015
C A U E de la SOMME	30
Forains Hétroy Wiliam	50
Fondation du patrimoine	50
Aide à domicile en milieu rural de Chepy	80
MA.DO.PE.H	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80
Ass. ACPG & CATM (80*2)	160

**Commune d'Aigneville
Réunion 03 avril 2015**

Sté de Chasse Aigneville	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260
Club de Gymnastique	260
Ass Culture et Loisirs	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260
Ass. Sauvegarde du Patrimoine	260
Harmonie d'Aigneville	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300
Forains Enzo Skooter	650
Forains Vain Thierry	505
CCAS	3 500
A.H. Les p'tits Monstres	260

Le conseil décide à l'unanimité l'attribution des subventions telles qu'indiquées.

**9 - Finances : Approbation des budgets primitifs
du lotissement et de la commune :**

Budget communal :

Fonctionnement :

Dépenses : 752 775 €
Recettes : 752 775 €

Investissement :

Dépenses : 178 216 €
Recettes : 178 216 €

Investissement

Remboursement d'emprunts	33 000
Voirie rue hocquélus	12 000
Sier Extension électrique	6 000
VMC mairie	1 600
Préau chauffage	3500
Écoulement eaux à hocquélus Etude topographique	6000
Terrain cimetièrre	7000
Dossier écoulement des eaux Hocquélus Cabinet d'études	7500
Eclairage à Courcelles	7000
Tables et chaises pour cantine	4000
Tables et chaises Ecole rue de Fressenneville	3000
Défibrillateur	2500
Sèche mains pour Salle FD	1 000

Commune d'Aigneville
Réunion 03 avril 2015

Armoire Froide positif pour la salle FD	1 600
Panneaux signalétiques, (routiers ou autres)	3 500
Cimetière Columbarium Colonne + plaques.	2 000
Bancs 1 terrain de jeux à Courcelles et un à la Salle F David	1 000
Tondeuse à changer 2000 + souffleur 500	2 500
Ejecteur à adapter sur tracteur tondeuse	1 000
Travaux cimetière, mur de clôture, haie de Charmille, allées, portail d'accès (forfait matériaux 2015)	5 000
2 Radars Pédagogiques Aigneville 2	6 500
1 Abris bus (matériaux)	3 000
Agrandissement du garage (matériaux)	3 000
Refaire et agrandir le local de rangement des vélos à la maternelle (matériaux)	2 000
Bûcher Hocquelus isolation + porte (matériaux)	5 000
Association Travaux 2015 (conventions)	6 000
Trottoirs et / ou Stationnement = Lot JP Douai + Hocquelus + Courcelles + sentier pour les enfants place d'Hocquelus (matériaux)	10 000
Trous noirs supplémentaires (nouveaux candélabres ou éclairages sur mats existants)	5 000
Sécuriser les vitraux de l'église (10000€ sur 2 ans dont 4400 en 2015)	4 400
Tables et chaises pour conseil en lieu et place des tables de la salle FD	6 000
Changer le fourgon rouge	10 000
Filet de protection pour ballons, posé	5 800
Machine à Tracer les lignes blanches sur terrain de foot	816

Le conseil donne son accord pour les investissements ci-dessus.

Vote du budget :

Section de Fonctionnement par chapitre:

Après avoir pris note des baisses des dotations générales de fonctionnement attribuées par l'Etat sur l'exercice 2015 et ceux à venir,

Le conseil adopte le budget primitif en section de fonctionnement par 15 voix.

Section d'investissement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section d'investissement par 15 voix.

Le conseil municipal décide d'affecter au 1068 la somme de 100 379,99 € afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année N -1,

Le Conseil décide de laisser les tarifs de la location de la salle François David, du centre de loisirs, de la cantine et du service périscolaire identiques à ceux de 2014.

Budget lotissement :

Fonctionnement :

Dépenses : 8 242 €

Recettes : 8 242 €

Commune d'Aigneville Réunion 03 avril 2015

Investissement :

Dépenses : 12 908 €

Recettes : 12 908 €

Le conseil municipal adopte le budget primitif du lotissement communal 2015 tel que présenté et décide d'affecter au compte 1068 la somme de 6330,64€ afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année **N-1**.

Photocopieurs

Les photocopieurs de la mairie, de l'école rue de Fressenneville et l'école d'Hocquélus seront changés prochainement, déclanchant des économies sur le prix des copies et la location du matériel.

Analyse des emprunts :

Une analyse des emprunts est présentée au conseil. Une baisse sensible des remboursements annuels est réalisée dès 2016 suite à la renégociation des taux d'emprunt sur les 2 principaux prêts.

10 : Personnel Communal : Document Unique

Le centre de gestion nous propose d'adhérer à la mise en place du document unique obligatoire dans les collectivités territoriales.

Cette démarche permet de recenser tous les risques encourus, par chacun des agents dans toutes ses activités et de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme en date du 23 mars 2015 ;

Considérant que la mise en place du document unique est une obligation pour les collectivités territoriales ;

Considérant que pour aboutir à des effets d'économie d'échelle, une mutualisation des procédures de passation des marchés et une garantie de même niveau de prestation pour l'ensemble des collectivités affiliées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme désirant mettre en place le document unique, la formule du groupement de commandes serait la plus adaptée ;

Considérant la proposition de Monsieur le Maire en vue de la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels et après avoir pris connaissance de la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché unique de prestations de réalisation de documents uniques d'évaluation des risques professionnels, arrêtée et proposée par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

- Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme sera coordonnateur du groupement et donc chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des marchés publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants.
- En cas de procédure formalisée, la commission d'appel d'offres compétente pour retenir le cocontractant sera celle du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme.
- Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans le bulletin d'adhésion.

Commune d'Aigneville

Réunion 03 avril 2015

Précise que les crédits nécessaires à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels seront prévus au budget.

Le coût de ce document serait de 1500 € environ. Une subvention pourrait nous être attribuée par la CNRACL

Le conseil donne son accord pour s'engager dans cette demande par quinze voix pour.

11 : Personnel Communal :

Contrats CAE :

Le contrat de Madame ALIX Karine arrive à échéance le 14 mai 2015, la commission du personnel communal propose son renouvellement pour 6 mois, Madame ALIX Karine aura fait après cette période 24 mois, il n'y aura plus de possibilité après ce renouvellement.

Le conseil autorise son renouvellement.

Contrat Employé Espaces verts

Une étude sera réalisée afin de déterminer si l'embauche d'une personne en CAE, spécialement affectée aux espaces verts et à la taille des haies, serait nécessaire. Sachant que le coût, pour la taille des haies deux fois par an par une entreprise extérieure est estimé à 15 000 €.

12 : Dates à programmer :

13 – 1 : Réunion de conseil

Les prochaines réunions sont programmées les 26 mai 2015 à 19 h et 3 juillet 2015 à 19 h

13 – 2 : réunions des Commissions :

Info commune le 13 avril à 18 h 30
CCAS : le 16 avril à 19 h
Commission fleurissement : le 23 avril à
Réunion des adjoints le 11 mai à 18 h 30
Commission du personnel le 26 mai à 18 h 30

13 : Divers :

13 -1 : Portillon du stade

Suite à la réception d'un courrier, il a été pris contact avec les responsables du club de Foot concernant le portillon du stade communal jouxtant une propriété privée. Des directives ont été données par les responsables du club qui ne sont pas suivies, une solution durable sera trouvée prochainement.

13-2 : Course Cycliste :

Une course cycliste « la Cote Picarde » est prévue le 17 mai, il est demandé de veiller au bon entretien des routes empruntées.

13 -3 : Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée du 24 avril au 30 avril, réouverture le 4 mai.

13 -4 : Concert à l'église d'Aigneville

Commune d'Aigneville Réunion 03 avril 2015

La Spma organise le 13 juin un concert à l'église

13 -5 : Société de chasse

Le repas des chasseurs aura lieu le 18 avril .

14 : Droit d'initiative

14 -1 : Chemins piétonniers :

Il est demandé de mettre en place une pierre dans le chemin piétonnier de la rue sainte Nicole afin de bloquer le passage à un utilisateur de quad non respectueux. Le conseil donne son accord.

14 2 : Cimetière

Les barrières du cimetière ne sont jamais fermées, des panneaux seront installés pour demander aux usagers de fermer les barrières.

14 3 : Motopompe

Les Sapeurs pompiers de Chepy demandent à la commune d'acheter la motopompe des pompiers au prix de 200 €, le conseil donne son accord.

14 - 4 : Fil Electrique rue de Courtieux

Un fil électrique endommage une toiture rue de Courtieux une demande a été faite auprès de Edf pour remédier à ce problème.

14 - 5 : Rd 48

Il est signalé de nouveau la vitesse excessive sur la départementale 48 à Hocquélus , il est demandé d'y installer des ralentisseurs, un rendez vous sera programmé avec Monsieur COEUILTE responsable de notre secteur pour trouver la solution idéale.

14 - 6 : Commission de sécurité

La commission de sécurité de la salle François David est passée le 17 mars, notre salle est conforme.

14 - 7 : Loi Funéraire :

Le conseil est informé des nouvelles réglementations sur la loi Surveillance funéraire.

14 - 8 : travaux sur la RD 29 et RD 925

Une réunion a été programmée par le conseil général sur les travaux qui vont être entrepris sur ce secteur. Il sera demandé à l'agence routière de constater l'état des routes avant et après.

14 - 9 : Divagation des chiens

Il est signalé la divagation des plusieurs chiens sur la commune, un rappel sera inséré dans l'info commune.

**Commune d'Aigneville
Réunion 03 avril 2015**

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
BOUDIN Valérie	Arrivée à 20 h 15	
DEPOILLY Christophe	Absent excusé pouvoir à Monsieur DELIGNIERES Francis	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
JOACHIM Charlotte	Absente excusée Pouvoir à Madame GROGNET Janine l	
LECONTE Max	Présent	
LUCAS Caroline	Absente excusée pouvoir à Madame BONVALET Evelyne	